

SOMMAIRE

FOCUS

- 2019 : de meilleures performances sur le plan budgétaire, mais la situation reste fragile

CONJONCTURE ECONOMIQUE

- Le FMI appelle à réduire la dette et engager des réformes structurelles
- La dette italienne, pourquoi c'est un problème et comment en sortir?
- La production industrielle en baisse en 2019, premier recul enregistré depuis 2014
- L'entrée en vigueur de la « webtax » italienne
- La réduction du coin fiscal
- 2020: une année marquée par des embauches massives dans le secteur public
- L'année du tourisme Italie-Chine est fortement menacée : 4 millions d'arrivées à risque en Italie

SECTEUR FINANCIER

- Carla Ruocco (M5S) élue présidente de la commission parlementaire d'enquête sur le système bancaire et financier
- Le FMI s'inquiète de baisse de rentabilité des banques italiennes et s'interroge sur l'efficacité du cadre de gestion des crises bancaires
- Sous l'effet de l'apaisement politique interne et de l'impact du Coronavirus sur les marchés internationaux, les tensions sur le spread se relâchent depuis fin janvier
 - Daniele Franco nommé directeur-général de la Banque d'Italie

TABLEAU DE BORD

Indicateurs macro					
	Valeur	Date valeur		Valeur	Date valeur
Croissance PIB en volume (g.a.)	-0,30%	T4 2019	Exportations	-4,20%	Nov 19/Oct 19
Inflation IPCH (g.a.)	0,50%	Déc. 2019	Importations	0	Nov 19/ Oct 19
Inflation sous-jacente IPCH (g.a.)	0,50%	Déc. 2019	Emploi		
Production industrielle (g.a.)	-1,30%	2019/2018	Taux de chômage	9,80%	Déc. 2019
Production dans les constructions	-4,00%	Nov. 2019	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	28,90%	Déc. 2019

Source: données ISTAT

Focus

2019 : de meilleures performances sur le plan budgétaire, mais une situation qui reste fragile.

L'Istat a confirmé l'estimation de croissance moyenne du PIB, à +0,2% pour l'année 2019 (en hausse de 0,1 pp), après +0,8% en 2018. Cette prévision est en ligne avec celles du FMI et la Banque d'Italie. Ce taux a été impacté par la contreperformance de la croissance de -0,3% au 4ème trimestre 2019; elle intervient après trois trimestres successifs de croissance

BBB perspective négative

Nouvelle note Italie par Fitch, en raison du niveau élevé de dette, de la croissance faible, de la politique économique incertaine et du haut degré de fragmentation politique.

molle, respectivement de +0,2% au 1^{er} trimestre et de +0,1% pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres. La contraction au dernier trimestre s'explique par la chute de la valeur ajoutée de l'industrie (en particulier la baisse de la production de produits énergétiques), et de celle du secteur agricole, tandis que le secteur des services est resté atone. Du côté de la demande, les consommations intérieures sont en recul, tandis que le solde du commerce extérieur reste positif.

Le ministre de l'économie et des finances s'est montré confiant dans une reprise de la croissance au 1^{er} trimestre 2020, déterminé à mettre en œuvre son programme de soutien à la croissance et aux investissements. Selon les données préliminaires de finances publiques, le déficit pour l'année écoulée (prévu à -2,2% du PIB), serait plus bas, notamment en raison de bons résultats de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Il a estimé prématuré les estimations sur l'impact sur la croissance de l'épidémie du coronavirus, bien que l'Italie soit plus exposée que ses partenaires vis-à-vis de la Chine dans le domaine du tourisme (plus de 5% des touristes chinois) et dans certaines chaines de valeur industrielle (notamment l'automobile). La hausse de la dette, de 28,7Md€, serait également contenue grâce aux évolutions favorables des taux (la prévision était de 35,2 Md€). A fin décembre 2019, la dette des administrations publiques devrait s'établir 2409 Md€, contre 2380 Md€ (134,8% du PIB) en 2018. Les données de la Banque d'Italie soulignent que la dette des administrations centrales a augmenté de 32,1 Md€, celle des administrations locales de 3,4 d€ et celle des organismes de sécurité sociale est restée stable. La maturité moyenne de la dette s'établit à 7,3 ans comme en 2018. L'Italie serait vulnérable en cas de hausse des taux : la progression de l'endettement (de +1,2 %), supérieure de 0,8 pt à celle de la croissance nominale du PIB, étant peu soutenable sur le long terme.

Pour 2020, la Commission a prévu une croissance de +0,3%, dans ses prévisions révisées à la baisse (-0,1 pp) tandis que l'OCDE prévoit +0,4%. Ces chiffres sont moins optimistes que la prévision du gouvernement qui table sur +0,6% (comme le FMI) et de la Banque d'Italie sur +0,5%. L'Italie se classerait au dernier rang des pays de la zone euro. En comparaison, pour la zone euro, les prévisions sont une croissance du PIB stable à 1,2% en 2020, et pour l' »Union européenne de +1,4%.

Le FMI appelle à réduire la dette et engager des réformes structurelles

Dans son rapport 2020 sur la situation de l'Italie (dit « rapport Article IV ») le FMI relève les progrès réalisés jusqu'ici et les réformes auxquelles l'Italie devrait s'atteler pour assurer une croissance durable,

inclusive et soutenable de son économie. L'exécution budgétaire en 2019 a été meilleure qu'attendu (grâce à un étalement des dépenses et des recettes supérieures aux prévisions) et a bénéficié de l'amélioration de la confiance des marchés, qui s'est traduite par la baisse du *spread*.

L'Italie reste confrontée à des difficultés économiques et sociales importantes (chômage, taux d'emploi, revenus) avec une prévision de croissance estimée de +0,2% en 2019, la plus faible de l'Union européenne. Alors que l'environnement mondial est marqué par une perspective de croissance molle et de risques élevés, le FMI prévoit une croissance de +0,5% en 2020 et +0,6-07% en 2021 L'Italie n'est pas à l'abri de chocs adverses, comme l'escalade des tensions commerciales.

Le FMI recommande d'adopter un paquet de réformes pour augmenter le potentiel de croissance et l'emploi, et ainsi renforcer la résilience de l'économie aux chocs, en tirant avantage des taux d'intérêt bas. Il invite à mettre en œuvre des réformes structurelles pour (i) libéraliser l'accès au marché (en particulier celui des services, notamment les services professionnels, de détail et les services locaux), (ii) améliorer le marché du travail (mettre les négociations collectives salariales au niveau de l'entreprise, fixer un salaire minimum, et réduire le coin fiscal de manière ciblée pour favoriser les femmes dans l'emploi), et (iii) corriger les inefficiences du secteur public et de la justice (par la réforme du droit des marchés publics et celle des entreprises publiques locales, l'amélioration des procédures judiciaires et la réforme de l'insolvabilité).

Le FMI table sur un déficit de -2,4% en 2020 (au-dessus de la prévision budgétaire italienne de -2,2%). Compte tenu du niveau élevé de la dette, le FMI appelle l'Italie à une consolidation budgétaire crédible à moyen terme, pour atteindre un excédent budgétaire de +0,5% en 2025. La consolidation devrait reposer sur des mesures favorables à une croissance et au développement inclusif. Le FMI souligne l'impact budgétaire de Quota 100 sur les dépenses de retraites et le besoin de revoir le revenu de citoyenneté afin qu'il ne décourage pas l'emploi. Sur le plan fiscal, il préconise une baisse forte du coin fiscal, d'élargir l'assiette d'imposition, et la poursuite de la lutte contre l'évasion fiscale. Enfin, dans le secteur financier, le FMI recommande de poursuivre dans la voie de l'assainissement du secteur bancaire.

La dette italienne, pourquoi c'est un problème et comment en sortir

Selon la Confindustria, la dette italienne est un problème qui s'accentue depuis les années 1980. Elle a particulièrement augmenté après les trois crises économiques de 1981, 1992 et 2011, passant de 60% du PIB à 110%, puis 120%. Même si le lien n'est pas automatique, une dette élevée va souvent de pair avec une croissance faible, les deux problèmes s'alimentant l'un l'autre. La Confindustria souligne que pour 2022, le FMI et la Commission prévoient que la dette continuera de croître, pour s'établir à 134% ou à 137,4%; (contre 131,4% pour le gouvernement italien). L'organisation patronale rappelle que d'ici dix ans, la dette italienne devrait augmenter de plus de 10 points de PIB selon la Commission et dépasser 160% du PIB d'ici 15 ans selon le FMI. La confiance des investisseurs joue un rôle central : tout doute quant à la capacité de l'Etat à payer les charges de la dette se traduit par une plus forte aversion au risque, une contraction du crédit et le renchérissement de son coût. Et, moins d'investissement conduit à moins de croissance future. En Italie, un endettement élevé (et la hausse du *spread*) ont contribué au ralentissement de la croissance ces dernières années.

Selon la Confindustria, la seule voie efficace pour sortir de l'endettement excessif, assurer la stabilité financière et la croissance sur le long terme est de : (i) réduire durablement les dépenses pour dégager un excédent primaire de 3 à 4% par an; (ii) et mettre en œuvre concomitamment les réformes structurelles nécessaires à la croissance, comme l'investissement dans les infrastructures et la jeunesse.

La production industrielle en baisse en 2019, premier recul enregistré depuis 2014

En 2019, la production industrielle de l'Italie a reculé de 1,3%, soit le premier recul depuis 2014, alors qu'en 2018, elle avait connu un ralentissement (+0,6% contre +3,6% en 2017). La production a baissé dans toutes les industries (-4,3% au total sur un an), notamment les biens intermédiaires (-6,6%), l'énergie (-6%) et les biens d'équipement (-4,7%). La baisse la plus marquée est celle dans la segment des automobiles, de 13,9%, la plus forte depuis 2012.

Sur le mois de décembre 2019, la production a diminué de 2,7, dont -2,8% pour les biens intermédiaires, -2,5% pour l'énergie, -2,5% pour les biens de consommation et -2,3% pour les biens d'équipement

Le ministère de l'économie et des finances indique que la baisse doit être attribuée au recul de la demande internationale et à la baisse des stocks des entreprises. Selon Lorenzo Codogno (ancien économiste en chef du Trésor), la baisse était attendue, compte tenu des incertitudes liées aux tensions commerciales, aux conflits au Moyen-Orient ou encore au Brexit.

La réduction du coin fiscal

Le décret-loi « Misure urgenti per la riduzione della pressione fiscale sul lavoro dipendente » précise les modalités d'application de la réduction du coin fiscal adoptée en loi de finances, d'un coût de 3 Md€ en 2020 et 5 Md€ en 2021. La mesure devrait redonner du pouvoir d'achat à 16 millions de salariés, en baissant la fiscalité sur les revenus. Elle repose sur trois dispositifs, qui permettront aux salariés de gagner entre 16 euros et 100 euros supplémentaires chaque mois : (i) l'ancien bonus Renzi qui était de 80€ pour les salaires bruts annuels de 8 000 à 26 600€ passe à 100€ (ii) la mesure est étendue aux salaires bruts jusqu'à 29 000€; (iii) au-delà de ce seuil et jusqu'à 39 000€ de salaires bruts, une nouvelle réduction fiscale, dégressive est introduite, allant de 70€ mensuels jusqu'à 0€. La mesure entrera en vigueur le 1er juillet 2020. Elle constitue la première étape d'une réforme fiscale « équitable » annoncée, par le ministre de l'économie et des finances, R. Gualtieri, pour le printemps prochain. Elle devrait concerner l'IRPEF et réduire la pression fiscale sur les classes moyennes et les familles, dans un souci de justice sociale.

L'entrée en vigueur de la webtax italienne

La webtax italienne est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2020 et restera en place jusqu'à l'adoption d'une taxe numérique unique au niveau européen ou international. Son taux d'imposition de 3% s'applique sur la valeur de la transaction hors TVA (réalisée en Italie) aux entreprises fournissant des services numériques et disposant d'un montant total de chiffre d'affaires (« ricavi ») d'au moins 750 millions d'euros, dont 5,5 millions provenant de la fourniture de services numériques en Italie. Le gouvernement estime les recettes à 708 M€ au titre de l'année 2020. L'impôt sur les services numériques concerne la publicité en ligne, la vente de biens et services sur des plateformes numériques, la vente de données recueillies auprès des utilisateurs générées par l'utilisation d'une interface digitale¹.

Les négociations se poursuivent à l'OCDE pour trouver un accord d'ici la fin de l'année 2020. Au niveau européen, ce dossier figure parmi les priorités de la nouvelle Commission pour 2020.

2020 : une année marquée par des embauches massives dans le secteur public

Gelés depuis 2011 (gouvernement Monti), les recrutements publics devraient augmenter fortement dans les prochaines années pour atteindre près de 500 000 nouveaux agents (soit +27% de l'emploi total). En 2020, 70 000 recrutements sont annoncés. Ils concernent surtout les administrations suivantes : l'éducation (48 000 enseignants devraient entrer en fonction à partir du 1^{er} septembre prochain), la santé (5 000 infirmières et 2 000 médecins), les forces de police (2 319 agents), les finances (notamment l'administration des impôts, *Agenzia delle Entrate*, + 2 600), l' Institut national pour la prévoyance sociale (*INPS*, + 1 869), les centres pour l'emploi (+429), le ministère de la justice (+168), celui de l'intérieur (+160) et celui des infrastructures (+50).

Les concours seront gérés par le département de la fonction publique en charge de mettre en place, d'ici le 30 mars 2020, des procédures plus rationalisées et efficaces de gestion (loi n°162 du 30 décembre 2019). Une nouvelle négociation des conventions collectives et une augmentation de la masse salariale

¹ Aux fins de l'application de l'impôt, les frais de fourniture d'une interface numérique (facilitant la vente de produits soumis à accises) ne sont pas pris en compte.

de +451 M€ (pour atteindre 94,6 Md€ en 2020) sont également prévues dans la loi des finances pour 2020.

L'année du tourisme Italie-Chine est fortement menacée par l'épidémie du coronavirus : 4 millions d'arrivées à risque en Italie

2020 était l'année du tourisme et de la culture Italie-Chine et coïncide avec le 50ème anniversaire des relations diplomatiques italo-chinoises. Dans le programme proposé par les deux gouvernements figure – outre une série d'événements culturels (spectacles, échanges et expositions) – le doublement des vols aériens (de 56 à 108 fréquences hebdomadaires) qui devrait faire arriver 4 millions de touristes chinois dans la péninsule en 2020.

La décision des autorités italiennes d'interrompre le trafic aérien entre l'Italie et la Chine impacte les flux touristiques. Selon l'Agence nationale italienne du tourisme (Enit), l'Italie est la destination touristique européenne préférée des Chinois, devant la France, l'Allemagne et l'Espagne. En 2018, la présence de touristes chinois en Italie s'est élevée à 5 millions de personnes, avec plus de 3 millions d'arrivées. Selon la Banque d'Italie, en 2017 les recettes touristiques chinoises ont atteint 469 millions d'euro (soit 1,2% du total); en croissance de 11,5% sur la période 2010-2017. Les dépenses des touristes chinois sont de 16% supérieures en moyenne que celles des autres touristes internationaux. Elles concernent surtout les services et les biens de luxe. Le secteur de la mode pourrait être aussi fortement impacté.

SECTEUR FINANCIER

Carla Ruocco (M5S) élue présidente de la commission parlementaire d'enquête sur le système bancaire et financier

Instituée par une loi du 26 mars 2019), la nouvelle commission d'enquête sur le système bancaire et financier, souhaitée par le Mouvement 5 Etoiles (M5S), ne s'était pas réunie depuis la nomination de ses membres (20 députés et 20 sénateurs) en août dernier.. Après qu'ont été successivement écartés le sénateur G. Paragone, puis le sénateur E. Lannutti dont la candidature polémique n'emportait ni le soutien du parti démocrate, ni celui de certains M5S, la commission a élu la députée Carla Ruocco à la présidence de la commission d'enquête. Elle sera épaulée par deux vice-présidents, le sénateur L. D'Alfonso (parti démocrate) et le député F. d'Ettore (Forza Italia, opposition). Présidente de la commission des finances à la Chambre des députés dont elle devra prochainement démissionner, Mme Ruocco avait siégé au sein la précédente commission d'enquête sur les banques (2017).

La commission dispose d'un large mandat voulu par le M5S afin de pouvoir porter un jugement sur le fonctionnement des établissements financiers et sur l'ensemble du système de supervision et notamment pour assurer la protection des épargnants « objectif principal » de la Commission selon Mme Ruocco. Son champ d'intervention n'est pas limité aux seules banques en crise. La durée de son mandat s'étend jusqu'au terme de la législature. Parmi les champs d'investigation, figurent les « dossiers » Carige et Banca Popolare di Bari, la qualité de l'activité de supervision de la Banque d'Italie ainsi que l'idée de création d'un parquet national pour les délits bancaires et financiers sur le modèle de la direction nationale antimafia et antiterroriste. Les travaux stricto sensu de la commission commenceront prochainement, une fois défini son programme.

Le FMI s'inquiète de baisse de rentabilité des banques italiennes et s'interroge sur l'efficacité du cadre de gestion des crises bancaires

Dans son rapport « Article IV », le FMI souligne l'amélioration « significative » du niveau de fonds propres et de la qualité des actifs du secteur bancaire italien. Le niveau de crédits détériorés (NPL) a été divisé par deux en trois ans (7,3% des encours de prêts en septembre 2019 contre 16% en 2016) mais il reste encore deux fois supérieur à la moyenne européenne. La faible rentabilité des banques italiennes, notamment celles de petite et moyenne dimension est la conséquence, selon le FMI, d'un potentiel d'augmentation des recettes limité, d'un niveau structurellement élevé des coûts opérationnels et d'une gouvernance peu efficace. La forte exposition du secteur au risque

souverain constitue un élément de préoccupation. Le FMI encourage le renforcement des fonds propres du secteur par la cession de stocks de NPL, ainsi que la poursuite de la réduction des coûts opérationnels et des stratégies de digitalisation. Enfin, au sujet la gestion des crises bancaires, le FMI préconise « d'éviter le plus possible le recours aux fonds de protection des dépôts » et s'interroge sur l'efficacité des procédures de mise sous administration temporaire susceptibles de « retarder la mise en œuvre d'interventions décisives ».

Sous l'effet de l'apaisement politique interne et de l'impact du Coronavirus sur les marchés internationaux, les tensions sur le spread se relâchent depuis fin janvier

Depuis la fin du mois de janvier, le spread — le différentiel de rendement entre les titres souverains italiens d'obligations aux rendements positifs d'autre part. La forte demande pour les titres souverains italiens, s'est traduite par une baisse du spread qui s'est établi, le 13 février, à 125 points.

Daniele Franco nommé directeur-général par le conseil supérieur de la Banque d'Italie

Daniele Franco, vice-directeur général, a été nommé au poste de directeur-général, par le conseil supérieur de la Banque d'Italie. Il remplace Fabio Panetta, qui, début janvier, a pris ses fonctions au comité exécutif de la banque centrale européenne. Entré à la Banque d'Italie en 1979, M. Franco y a dirigé le département des études avant d'être nommé directeur de la *Ragioneria dello Stato* (équivalent italien des directions du budget et de la comptabilité publique) du ministère de l'économie et des finances (2013-2019). Le poste de vice-directeur général a été attribué à Piero Cipollone, cadre de la Banque et ancien conseiller économique de G. Conte (juin 2018-septembre 2019). Sa nomination doit être encore approuvées par décret du Président de la République, sur proposition du Président du Conseil et du ministre de l'économie et des finances et après avis non contraignant du conseil des ministres. Aucun des responsables politiques n'a émis de réserve pendant la procédure de nomination.

Retrouvez nos dernières publications sur le site « <u>Italie</u> » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant <u>ce lien</u>.

Copyright

Photo en première page : © Editions internationales du Patrimoine

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique régional (adresser les demandes à <u>rome@dgtresor.gouv.fr.</u>). ®

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome

Ambassade de France en Italie - Service économique

régional - © DGTRESOR

Responsable de la publication : Vincent Guitton

Adresse : Piazza Farnese 48 ROME 00186

ITALIE

Redigé par : Marie-Céline Favier, Benoît Lemonnier et

Federica Mercanti.

Coordonnée par : Federica Mercanti Revue par : Laura Torrebruno

TRÉSOR

Service économiqu régional